

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE DE SAISIE IMMOBILIERE

CLAUSES ET CONDITIONS

auxquelles seront adjugés en l'audience des saisies immobilières du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES, séant dite ville, au Palais de Justice salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur,

SUR SAISIE IMMOBILIERE

En un lot :

A HOUILLES (78)

106 rue Gabriel Péri

Un appartement, un atelier et des places de parking

AUX REQUETE, POURSUITES ET DILIGENCES DE :

Le **TRESOR PUBLIC** agissant par **Madame le comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES YVELINES**, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000),

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat **Maître Pascale REGRETTIER-GERMAIN**, membre associé de la **SCP HADENGUE & Associés**, Avocat au barreau de VERSAILLES, case 98, dont le siège se trouve 7 rue Jean Mermoz, 78000 VERSAILLES,

Laquelle se constitue sur les présentes et leurs suites et au cabinet duquel domicile est élu

ENONCIATIONS PRELIMINAIRES

En vertu des rôles :

13/01101 mis en recouvrement le 31 juillet 2013 (IR12)

13/77001 mis en recouvrement le 30 septembre 2013 (TH13)

14/01101 mis en recouvrement le 31 juillet 2014 (IR13)

14/22101 mis en recouvrement le 31 août 2014 (TF14)

14/77001 mis en recouvrement le 30 septembre 2014 (TH14)

15/22101 mis en recouvrement le 31 août 2015 (TF15)

16/53201 mis en recouvrement le 30 novembre 2016 (CS12)

16/92701 mis en recouvrement le 30 septembre 2016 (IR13)

16/92702 mis en recouvrement le 30 septembre 2016 (IR14)

17/93301 mis en recouvrement le 31 décembre 2017 (IR16)
18/92901 mis en recouvrement le 31 octobre 2018 (IR17)
19/78001 mis en recouvrement le 31 octobre 2019 (TH19)
19/92901 mis en recouvrement le 31 octobre 2019 (IR18)
20/22101 mis en recouvrement le 31 août 2020 (TF20)
20/22102 mis en recouvrement le 31 août 2020 (TF20)
20/78001 mis en recouvrement le 31 octobre 2020 (TH20)
20/74001 mis en recouvrement le 31 octobre 2020 (TL20)
21/91701 mis en recouvrement le 30 avril 2021 (IR19)
21/01101 mis en recouvrement le 31 juillet 2021 (IR20)
21/22102 mis en recouvrement le 31 août 2021 (TF21)
21/22101 mis en recouvrement le 31 août 2021 (TF21)
21/77001 mis en recouvrement le 30 septembre 2021 (TH21)

Le poursuivant sus dénommé et domicilié, a, suivant exploit de la SELARL HELDT CLAISE LE MAREC, Huissiers de Justice à VERSAILLES (78), en date du 23 juin 2022, fait signifier commandement valant saisie immobilière à

d'avoir à payer immédiatement au requérant à l'acte, entre les mains de l'Huissier de Justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus-dénommé et domicilié, la somme de **158 549,62€ (cent cinquante-huit mille cinq cent quarante-neuf euros et soixante-deux centimes)** sous réserve de tous autres frais, intérêts et accessoires, suivant décompte ci-après annexé arrêté au 15 juin 2022 :



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

LIL_REC-029

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

PRS des Yvelines

PRS des Yvelines

12 rue de l'Ecole des Postes

12 rue de l'Ecole des Postes

78015 VERSAILLES Cedex

78015 VERSAILLES Cedex

TÉLÉPHONE : 01 90 97 45 40

MÉL : prs.yvelines@dgiip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Horaires : 08:30/12:30 - /

Uniquement sur rendez vous

Affaire suivie par :

Téléphone : 01 30 97 45 40

Télécopie

Ref : RAR 1339147900349

T78048

€		BORDEREAU DE SITUATION				€
NOM ET QUALITE DE LA PERSONNE						
NATURE DE L'IMPÔT	NUMERO du RÔLE	DATE DE MISE EN RECOUVREMENT	MONTANT INITIAL	ACOMPTES PAYES	RESTE DÛ	
IR12	13/01101	31/07/13	11935,00	2169,57	9765,43	
		15/09/13	1194,00	1194,00	0,00	
TH13	13/77001	30/09/13	500,00	463,00	37,00	
		15/11/13	37,00	37,00	0,00	
IR13	14/01101	31/07/14	305,00	269,00	36,00	
		15/09/14	31,00	31,00	0,00	
TF14	14/22101	31/08/14	1260,00	0,00	1260,00	
		15/10/14	126,00	0,00	126,00	
TH14	14/77001	30/09/14	133,00	0,00	133,00	
		15/11/14	13,00	0,00	13,00	
TF15	15/22101	31/08/15	1269,00	0,00	1269,00	
		15/10/15	127,00	0,00	127,00	
CS12	16/53201	30/11/16	3376,00	0,00	3376,00	
		15/01/17	338,00	241,38	96,62	
IR13	16/92701	30/09/16	33640,00	0,00	33640,00	
		15/11/16	3364,00	0,00	3364,00	
IR14	16/92702	30/09/16	9106,00	0,00	9106,00	
		15/11/16	911,00	0,00	911,00	
FRAIS :						
TOTAUX			67665,00	4404,95	63260,05	
1 ^o PAGE .../...						
Date : 15/06/22		Le comptable public, L'inspecteur des finances publiques				



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

LIL_RÉC-029

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

PRS des Yvelines

PRS des Yvelines

12 rue de l'Ecole des Postes

12 rue de l'Ecole des Postes

78015 VERSAILLES Cedex

78015 VERSAILLES Cedex

TÉLÉPHONE : 01 30 97 45 40

MÉL : prs.yvelines@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Horaires : 08:30/12:30 - /

Uniquement sur rendez vous

Affaire suivie par :

Téléphone : 01 30 97 45 40

Télécopie :

Ref : RAR 1338/147900349

T78048

€		BORDEREAU DE SITUATION				€
NOM ET QUALITE DE LA PERSONNE						
NATURE DE L'IMPÔT	NUMERO du RÔLE	DATE DE MISE EN RECOUVREMENT	MONTANT INITIAL	ACOMPTES PAYES	RESTE DÛ	
IR16	17/93301	31/12/17	10416,00	910,72	9505,28	
		15/03/18	1042,00	1042,00	0,00	
IR17	18/92901	31/10/18	21965,00	210,00	21755,00	
		15/12/18	2197,00	10,00	2187,00	
TH19	19/78001	31/10/19	640,00	0,00	640,00	
		15/12/19	64,00	0,00	64,00	
IR18	19/92901	31/10/19	23843,00	253,71	23589,29	
		15/12/19	2359,00	0,00	2359,00	
TF20	20/22101	31/08/20	1640,00	0,00	1640,00	
		15/10/20	164,00	0,00	164,00	
TF20	20/22102	31/08/20	645,00	0,00	645,00	
		15/10/20	65,00	0,00	65,00	
TH20	20/78001	31/10/20	644,00	0,00	644,00	
		15/12/20	64,00	0,00	64,00	
IR20	21/01101	31/07/21	12306,00	0,00	12306,00	
		15/09/21	1231,00	0,00	1231,00	
TF21	21/22101	31/08/21	1763,00	0,00	1763,00	
		15/10/21	176,00	0,00	176,00	
FRAIS :						
TOTAUX			81224,00	2426,43	78797,57	
2° PAGE .../...						
Date : 15/06/22		Le comptable public, inspecteur des finances publiques				

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie, jusqu'au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits et frais de mise à exécution.

Avec déclaration, qu'à défaut de paiement desdites sommes dans le délai imparti, les actes dont s'agit seraient publiés au service de la publicité foncière de VERSAILLES 2, et à partir de cette publication, saisie des biens et droits immobiliers ci-après désignés.

Ledit commandement contenant en outre toutes les énonciations prescrites par la loi en vigueur à la date de sa signification.

La partie susvisée n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière de VERSAILLES 2 le 28 juillet 2022 Vol 2022 S n°117.

L'assignation à comparaître aux débiteurs et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du 14 décembre 2022 à 10h30.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus énoncées, et du procès-verbal en date du 2 septembre 2022 ci-après annexé:

A HOUILLES (78)
106 rue Gabriel Péri
Cadastrée section AN 415 pour 03 a 77 ca
Consistant en divers lots de copropriété :

Lot n°1 : dans le bâtiment A au rez-de-chaussée : un bureau
Accès par les parties communes générales, la partie commune spéciale aux lots 3-4-6 et 7 et le lot 2
A joindre aux lots 2, 5 et 8
Et les 28/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°2 : dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, une partie d'atelier comprenant une partie d'accès à l'atelier, une pièce, une réserve et une salle d'eau avec WC
Accès par les parties communes générales et la partie commune spéciale aux lots 3-4-6 et 7
A joindre aux lots 1, 5 et 8
Et les 139/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°5 : dans le bâtiment C, au rez-de-chaussée, une partie d'atelier et une pièce
Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14 et le lot 2.
A joindre aux lots 1, 2 et 8.
Et les 178/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°8 : dans le bâtiment D, au premier étage : une partie d'atelier avec mezzanine
Accès par les parties communes générales, la partie commune spéciale aux lots 3-4-6 et 7 et les lots 2 et 5.
A joindre aux lots 1, 2 et 5.
Et les 109/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Aux termes du procès-verbal de description, ces lots consistent en :

- atelier avec local de stockage, cuisine et mezzanine, le tout présente une superficie de 118,30m²
- au rez-de-chaussée d'une maison : un appartement d'une superficie de 32,20m² comprenant une pièce principale avec cuisine, salle d'eau, une chambre

Lot n°9 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°10 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°11 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°12 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°13 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lot n°14 : un emplacement de parking extérieur

Accès par la partie commune spéciale aux lots 1-2-5-8 à 14.

Et les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Lesdits biens ont fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division reçu par Maître Paul GOERGEN, Notaire à BESONS, en date du 14 août 2008, publié au service de la publicité foncière le 18/09/2008 Volume 2008P n° 7001.

OCCUPATION

Les biens sont occupés.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Les biens décrits ci-dessus sont la propriété de , pour les avoir acquis selon acte reçu par Maître François PRAQUIN, Notaire associé de la SCP « François PRAQUIN, Elisabeth PRAQUIN-GUICHARD, Catherine ELUARD-PRAQUIN et Hervé GAMBERT, Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », Notaires à SARTROUVILLE (78), le 10 mars 2004.

Une expédition de cet acte a été publiée le 10 mai 2044, Vol 2004 P n°3598.

ANNEXES :

Pour répondre aux prescriptions de l'article R 322-10 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, il est annexé au présent :

- l'état des inscriptions délivré par le service de la publicité foncière sur publication du commandement,
- le procès-verbal de description dressé par Me LOGER, membre de la SELARL HELDT CLAISE LE MAREC, Huissiers de Justice à Versailles,
- le dossier de diagnostic technique
- Le dossier de performance énergétique
- l'état des risques et pollutions
- l'acte de propriété du 10 mars 2004
- le règlement de copropriété